



L'info

# à Cénac

Un village aux portes de l'entre deux mers

JOURNAL MUNICIPAL



## sommaire

- édito \* 2
- actualité : les travaux \* 3
- dossier : Plan Communal de Sauvegarde \* 4
- portrait : Julie Michon \* 6
- agenda \* 7
- brèves \* 8

*Les derniers vœux de Simone Ferrer à la population.*

janvier-février-mars 2014



## édito

Ce début d'année s'ouvre sur une page de vie démocratique importante où les orientations de l'action municipale seront proposées à vos suffrages d'ici quelques semaines. Ainsi, je souhaite à toutes celles et tous ceux qui se présentent une bonne fortune électorale. Qu'ils aient pleinement conscience que la commune est la collectivité du quotidien... Et qu'ils aient toujours à cœur de la servir et de la faire grandir.

À vous, mes chers concitoyens, que votre nouvelle équipe ait, à son tour, l'audace d'entreprendre et la fermeté de s'y tenir afin d'assurer la continuité de l'action municipale. Que 2014 soit ainsi à la hauteur de vos espérances dans tous les domaines et qu'ensemble, vous continuiez patiemment de bâtir une commune toujours plus fraternelle, résolument tournée vers l'avenir. C'est ainsi que Cénac confortera cette politique ambitieuse au service de sa qualité de vie et du respect de ses habitants.

Un début d'année néanmoins particulier pour votre maire, depuis 13 ans maintenant, puisqu'elle a fait le choix de tourner une page. Au moment de me retirer de la vie publique, j'aimerais vous dire combien mon équipe et moi-même avons été sincèrement et collectivement à vos côtés et de l'aménagement de notre village.

Quel chemin parcouru ensemble ! La vie municipale demeure une course de fond. Les embûches y sont nombreuses, mais elle est exaltante. C'est une formidable aventure humaine et les rencontres y sont généreuses, pleines de richesses et combien structurantes ! Nous y avons mis tout notre cœur, notre bon sens et notre énergie...

Au fil du temps, vous avez pu voir le résultat de nos investissements. Toutes ces avancées, nous avons pu les concrétiser grâce à votre soutien et à votre confiance. J'aimerais simplement vous dire : merci ! Merci d'avoir accompagné la stratégie de notre politique. Nous avons le sentiment du devoir accompli et d'avoir fait œuvre utile au service de tous, sans exclusive et dans la défense de l'intérêt général. Merci de votre fidélité, j'ai su l'apprécier comme j'entends à ce jour vos témoignages de sympathie. Merci à mes collègues pour leurs compétences, leur dévouement, le combat qu'ils ont mené au quotidien, sans oublier leur précieuse amitié durant ces belles années. Merci à chacune et chacun de mes collaborateurs pour leur travail, merci à tous les partenaires pour leur enthousiasme et leur reconnaissance. Nous remettons la direction d'une commune qui vient de franchir un cap, d'autres auront à cœur de maintenir cette modernité, nous en sommes certains et financièrement nous leur en laissons les moyens... Déjà des nouveaux projets... et d'autres à terminer !

En un mot, je vous souhaite de croire en vous-même, en votre village et en l'avenir pour notre jeunesse. Je rejoins volontiers Antoine de Saint-Exupéry qui disait : « *l'avenir tu n'as pas à l'espérer, tu as à le permettre* ». Enfin, en ce début d'année particulièrement sensible où j'inscris un nouveau chapitre sur mon livre de vie : « Viva la vida », toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2014 ! Je vous confie le plaisir de lire notre dernier journal.

Très sincèrement à vous toutes et tous,

Votre Maire  
Simone FERRER

# Finances municipales

## Le point en fin de mandature

A l'issue de l'exercice 2013, la collectivité cénacaise bénéficie d'une réserve financière de 450 000 €.

« Ce montant s'explique par les efforts qui ont été fait chaque année pour maîtriser les charges de fonctionnement » insiste Simone Ferrer, le maire de Cénac. Ils s'agit d'une réserve de trésorerie importante pour une commune de la taille de Cénac. Cet argent est disponible et permet d'envisager la continuité des opérations d'investissement, notamment la Convention d'Aménagement du Bourg, sans grever d'autres projets d'avenir. L'équipe municipale qui sera élue en mars prochain aura donc la capacité de terminer ces projets et d'en engager de nouveaux.

« Depuis deux mandats, toutes les infrastructures

que nous avons réalisé l'ont été en anticipant leur coût de fonctionnement ».

La dette par habitant de la commune est quant à elle limitée à 107 euros par habitants, soit au plus bas de l'échelle de la moyenne nationale. La commune de Cénac a donc de fortes capacités d'endettement, sans compter que les nouvelles populations liées à l'ouverture du PLU amèneront de nouvelles recettes fiscales à la commune.

« Nous sommes fiers de laisser à nos successeurs une commune saine au plan financier, avec une pression fiscale qui se situe dans la moyenne et un faible taux d'endettement » conclut Simone Ferrer.

# Actualité

travaux du 1er trimestre 2014

*Travaux de voirie, assainissement, signalétique, les chantiers ne manquent pas en ce début d'année. Revue de détails...*

## Travaux de voirie : avenues Roquebrune et Latresne

Le programme de travaux de voirie budgété en 2013 est en voie d'achèvement. Le retard a été pris par nécessité : il fallait d'abord terminer les travaux de la RD 115-9, avenue de Graves, avant de s'atteler au chantier des avenues Roquebrune et Latresne qui sont en attente de la fin de leurs travaux. La priorité pour la commune était de renforcer l'avenue de Graves afin que le bus scolaire et les services du Semoctom puissent reprendre leur cheminement habituel.

Le chantier a été réalisé cet automne et les travaux sur les deux avenues vont enfin pouvoir commencer. Ils seront exécutés par la société Colas, sélectionnée après un appel d'offres.

Les travaux vont consister en la réfection complète de la voirie des deux voies avec un revêtement en enrobé. La signalisation du carrefour sera modifiée puisque ce sont les voies ayant le moins de visibilité qui auront des panneaux stop.

## Parking avenue de la République

La commune de Cénac continue d'aménager le centre-bourg avec la réfection du parking avenue de la République, en face de la bibliothèque : sol avec enrobé, pose de bordures et création d'espaces verts le long des places de stationnement. Ce chantier intègre la poursuite du cheminement PMR (Personnes à Mobilité Réduite) reliant le bourg aux locaux commerciaux.

## Entrée de l'espace de stockage

Dans le but d'améliorer le travail des services techniques et donc le service rendu à la population, la commune va aménager l'accès à la plateforme de stockage des matériaux de Roumagoux.

## Avenue des écoliers

La commune va créer une place PMR réservée à l'église avec un cheminement entre cette place de stationnement et l'entrée de l'église. Une fois cette réalisation faite, tous les bâtiments accueillant du public sur la commune seront accessibles aux PMR.

**Tous ces travaux seront réalisés à partir du 6 février 2014.**

## Signalétique

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2014, les cénacais vont voir apparaître une nouvelle signalétique sur la commune. Réalisée sous l'égide de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers, cette opération propose une approche globale de la signalétique des lieux touristiques et des commerces, à l'échelle de la CdC. Il s'agit là d'une manière de répondre à l'attente des acteurs du tourisme de l'Entre-Deux-Mers.

Dans un premier temps, une carte de 180 x 160 cm "Relais Information Service" sera implantée à l'entrée du bourg entre les commerces et le parking avenue de la République. Ensuite, une signalétique plus détaillée sera proposée aux endroits stratégiques de la commune et sera déclinée en 6 volets :

- services,
- produits du terroir,
- hébergement et restauration,
- viticulture,
- commerce et artisanat,
- lieux touristiques.

Pour chaque secteur d'activité correspondra un code couleur.

## Assainissement

Le syndicat des eaux, en tant que maître d'ouvrage, a entrepris des travaux dans le secteur du Cloutet pour un montant de 283 017 €. Un chantier qui vient compléter le réseau d'eaux usées du secteur de Mons. Réalisée entre le 15 octobre et la fin du mois de janvier, l'opération a consisté en l'installation de 807 mètres de canalisations et le raccordement de 32 maisons. Cette zone est, de ce fait, ouverte au développement en rapport avec le Plan Local d'Urbanisme.



# Plan Communal de Sa

pour bien préparer l'avenir

*Afin d'assurer la continuité du service public et de mettre en place une réponse de proximité à des événements et catastrophes pouvant survenir sur la commune de Cénac, élus et services municipaux ont élaboré le Plan Communal de Sauvegarde. Explications avec Gilbert Grimaud...*

Cénac prépare l'avenir ! En effet, depuis plusieurs mois, un groupe d'élus travaille à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce dernier a été élaboré à la demande du maire Simone Ferrer durant la mandature 2008-2014. Le groupe de travail était constitué des élus Josette Dubourdieu, Anne-Sophie Guilloteau, Marc Boussange et de l'archiviste de la commune Jean-Marc Constantin, sous l'égide du chef de projet Gilbert Grimaud. Le reste des élus et le personnel communal ont été associés à la démarche chaque fois que nécessaire et ce, pour bénéficier de leur expertise. Ensemble, ils ont répertorié les risques et événements qui se sont produits sur la commune, leurs conséquences, et les mesures nécessaires à la sécurité des personnes et des biens.

Ce Plan Communal de Sauvegarde constitue un outil opérationnel pour gérer un événement relevant de la sécurité civile. Ces événements peuvent tout autant être liés à une catastrophe naturelle qu'industrielle.

## Une prise de conscience du risque à l'échelon national

Historiquement, c'est la loi de 2004, relative à la modernisation de la sécurité civile, qui pousse les communes telles que Cénac à mettre en place un cadre législatif visant à protéger les populations des risques, quels qu'ils soient, et à organiser des réponses adaptées. Tempêtes Klaus ou Xynthia, marées noires, canicules, inondations de grande ampleur, accident de l'usine AZF, déraillement ferroviaire..., ces événements ont amené une prise de conscience vis à vis de l'organisation de la sécurité civile : celle-ci devait être repensée et il était nécessaire pour les communes de se préparer à faire face à de telles situations. Le maire, notamment, avait des

pouvoirs de police générale et donc des responsabilités à assumer, cependant, aucun plan d'action ne stipulait les missions auxquelles il devait faire face.

À Cénac, il n'y a pas, à proprement parlé, de risques majeurs, la commune n'avait donc pas pour obligation d'établir un PCS. Toutefois, l'actuelle équipe municipale a souhaité laisser à ses successeurs un modèle de fonctionnement en cas d'événement imprévu : accident, inondations... Voilà à quoi va servir ce PCS : mettre en place l'organisation adaptée à gérer des événements mettant en jeu les vies et les biens.

## Organiser la réponse de la commune

Car établir les risques est une chose, organiser la réponse des services communaux dans les situations critiques en est une autre. Le plan communal de sauvegarde n'est pas un plan de prévention mais un document qui permet, en cas de catastrophe, d'organiser les secours en mobilisant tous les moyens et tous les acteurs potentiels. En plus d'être une réponse de proximité proportionnée à la taille de la commune en organisant l'accompagnement et le soutien aux populations ainsi que l'appui aux services de secours, le PCS est un outil indispensable à la disposition du maire pour qu'il assure l'exercice de son pouvoir en cas d'événement relevant de la sécurité civile.

Le PCS décrit :

- les conditions d'alerte,
- la mobilisation des membres du poste de commandement communal,
- la définition des zones de danger et des périmètres de sécurité,
- les modalités de l'organisation des actions de secours, de l'information des habitants et des hébergements d'urgence.

# auvegarde

## Fonctionnement du PCS

Concrètement, le Plan Communal de Sauvegarde impose la désignation d'un élu référent en complément du maire, seul habilité à autoriser la mise en place du plan. Ces deux personnes assurent la vigilance et l'alarme. Pendant les horaires d'ouverture de la mairie, les services administratifs reçoivent l'information (fax, e mail, téléphone...) provenant de la préfecture, Météo France, le SIETRA.... Hors horaires d'ouverture de la Mairie : l'élu d'astreinte ou le maire reçoivent l'information par téléphone en provenance de la Préfecture.

Quand un événement vient à se produire, le maire ou son suppléant se rendent sur les lieux afin d'évaluer la situation et, le cas échéant, déclencher la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde.

Une fois l'alarme déclenchée, se met en place le Poste de Commandement Communal, dirigé par un Directeur des Opérations (le maire ou le suppléant) qui a quatre grandes missions à assurer :

- la sécurité générale,
- l'accompagnement et l'hébergement,
- la logistique de terrain,
- le secrétariat.

## Création du DICRIM

Ce travail débouchera ensuite sur l'élaboration du DICRIM (**Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs**), qui est en cours de rédaction. Une fois réalisé, il sera distribué à l'ensemble de la population.

Le DICRIM répond aux questions suivantes :

- à quels risques la commune et ses habitants sont soumis ? (listes des événements passés)
- quelles sont les mesures de prévention ?
- comment serons-nous informés ?
- quels comportements adopter en cas de crise ?

Un certain nombre de consignes individuelles à respecter sont détaillées dans le DICRIM.

Le PCS, tout comme le DICRIM, sont des outils utilisables à l'échelon local et ne se substituent pas aux actions mises en place par l'État, comme le plan ORSEC par exemple. Le PCS et le DICRIM seront remis aux différents services qui interviennent sur la commune comme la gendarmerie, les pompiers, la protection civile et bien évidemment la préfecture de Gironde.

## Les missions du Poste de Commandement Communal

### Le secrétariat

- Participe à la mise en place du PCC,
- Tient la main-courante,
- Assure l'accueil téléphonique et physique de la population.

### La cellule hébergement/ accompagnement

- S'assure de l'hébergement,
- Fait ouvrir le lieu d'hébergement par la logistique,
- Procède au contrôle de l'adéquation de l'hébergement à la situation,
- Apporte un soutien psychologique aux personnes,
- Procède à l'accueil des hébergés,
- Gère la restauration.

### La cellule logistique

- Réunit le matériel nécessaire et l'achemine sur place,
- Évacue le secteur (préventif ou sinistré),
- Participe à la remise en service de la voirie et des réseaux (avec EDF, GDF...etc.),
- Prépare le ravitaillement sur place ou à l'hébergement.

### La cellule sécurité

- Met en place la signalisation routière,
- Assure la liaison avec les services de secours,
- Assure la liaison avec les services de réparation des réseaux (ERDF, GRDF, France Télécom, SIEA...).



# interview

**Julie Michon - Médaille d'or "Un des Meilleurs Apprentis de France"**

coiffeuse et passionnée, Julie Michon, 18 ans, nous invite dans un monde créatif où son art de la coiffure s'exprime à travers une succession de concours dont elle sort toujours première...

**info cénac** Coiffeuse et artiste, vous y avez toujours pensé ?

**Julie Michon** Une chose est sûre, j'ai toujours voulu être coiffeuse ! Après l'école primaire à Cénac et le collège à Latresne, je suis partie à Bordeaux pour passer un CAP au Centre Technique de Coiffure. En cherchant un maître d'apprentissage, j'ai eu la chance de rencontrer M. Naïs. J'ai d'abord effectué mes stages de CAP dans son salon de coiffure de Saint-Caprais, puis il a m'a prise en apprentissage pour ma mention et mon Brevet Professionnel.

**I.C.** Aujourd'hui, vous êtes toujours dans les études ?

**Julie Michon** Oui, en septembre, j'ai été retenue en contrat d'apprentissage. J'alterne une semaine de cours et trois semaines au salon. C'est un environnement que j'affectionne beaucoup. Nous sommes une équipe de cinq coiffeuses, plus M. et Mme Naïs, les responsables. C'est eux qui m'ont fait connaître les concours et qui m'ont permis d'y participer.

**I.C.** Parlons des concours justement, combien en avez-vous gagné ?

**Julie Michon** Disons que cela fait pas mal de temps que j'y prends part... En 2010 et 2011, j'ai participé à mes tout premiers championnats de France en catégorie apprenti et j'ai terminé troisième les deux fois ! C'était un bon début et cela m'a encouragée à continuer. L'année 2011 a été un défilé de compétitions ! Après le concours inter-école et le concours beauté sélection, où j'ai fini première, je me suis lancée dans les étapes départementales et régionales du concours "Un des Meilleurs Apprentis de France", le MAF. Mes résultats m'ont amenée jusqu'à Paris pour la finale nationale au siège de L'Oréal. C'était un très beau challenge, qui s'est terminé par un défilé au Carrousel du Louvre et une séance photo dans les salons du Sénat !

**I.C.** Quel genre d'épreuves devez-vous exécuter lors de ces compétitions ?

**Julie Michon** Cela dépend... la plupart du temps ce sont des chignons mais il y a aussi d'autres coiffures à faire. En 2012, lors des championnats de France junior, j'ai dû réaliser une couleur-coupe femme, une coupe-coiffure homme et un chignon. Le concours du MAF, quant à lui, demandait une coupe brushing femme, une coupe brushing homme, un chignon et une mise en plis artistique. Comme je dis, cela varie beaucoup d'une compétition à une autre et il faut s'exercer souvent. D'ailleurs, j'ai déjà commencé à m'entraîner pour un prochain concours de plus grande envergure.

**I.C.** Vous tentez les compétitions internationales ?

**Julie Michon** Exactement ! Je me suis qualifiée pour les Olympiades des Métiers. C'est un concours international qui vise à promouvoir les métiers et la formation professionnelle pour les jeunes. En tout, il y a sept catégories professionnelles, dont la coiffure, qui sont représentées. Pour accéder à la finale mondiale à Sao Paulo au Brésil, il faut d'abord que je réussisse les sélections régionales puis que j'intègre l'équipe de France lors des finales nationales à Strasbourg en janvier 2015, alors rien n'est encore sûr !

**I.C.** Quels sont vos projets en dehors des concours ?

**Julie Michon** Après mon brevet professionnel, je voudrais passer un CAP esthétique. La suite, je la vois à Paris, à l'école de coiffure-maquillage Fleurimon. J'aimerais me spécialiser dans le maquillage pour les défilés ou les studios de télévision avec, à terme, le projet de partir à l'étranger. J'ai entendu dire que la Floride était en recherche de coiffeurs français... Je suis déjà fière d'avoir reçu la médaille de la commune de Cénac suite à mon titre de Meilleur Apprenti de France. Tous ces projets me sont très chers et je tiens à remercier toutes les personnes qui sont autour de moi et sans qui je n'aurais pas été si loin : mes parents et mon frère Thibaud, qui va lui aussi participer aux Olympiades des Métiers en section mécanique Travaux publics, M. et Mme Naïs bien sûr, tous les modèles pour leur disponibilité et leur patience et enfin les coiffeurs Jean-Jacques Aknin et Nicole Gueyrot.

# Animation

Spectacle, sport, culture

## Calendrier des manifestations

### Février

**Samedi 8 février**

Soirée Carnaval du rugby

### Mars

**Samedi 8 mars**

Concert rock

**Vendredi 14 mars**

Concert chorale Rétina

**Samedi 15 mars**

Loto du rugby

### Avril

**Du 8 au 12 avril**

Bourse aux vêtements

### Le malade imaginaire : quel succès !

Pour le dernier spectacle de Cénac en Scène, il a fallu refuser du monde, une première à Cénac ! Il faut dire que la commission Animation avait contacté les professeurs de français du collège de Latresne pour leur proposer d'amener leurs élèves voir *Le Malade Imaginaire*, le fleuron de la comédie classique, ce qui était pour eux ne occasion de réaliser que le théâtre de Molière est fait de chair et de sang, et pas seulement de belles phrases... Le prix modique (3 €), la motivation des professeurs et de leur coordonnateur, Laurent Manzano, ont eu vite fait de les convaincre. C'est ainsi que 150 collégiens se pressaient le 24 janvier dans la salle

culturelle, qui n'avait pas connu pareil brouhaha depuis la présentation des *Précieuses Ridicules* par la même compagnie...

Parents, professeurs, spectateurs venus de tout le canton, habitués de la salle, sans oublier quelques candidats aux futures municipales, tous ont ri et ont apprécié le texte de Molière, le jeu des comédiens et la mise en scène de Stéphane Alvarez, qui est également le directeur du Théâtre du Pont Tournant. Celui-là même qui, treize ans plus tôt, était venu spontanément trouver les élus de la commission animation pour leur prodiguer de précieux conseils sur l'équipement scénique de la salle et la manière de mettre en œuvre un projet culturel ambitieux.

La boucle est donc bouclée.

### Festival Jazz360 à Cénac

La 5e édition du festival Jazz360 aura lieu du 6 au 8 juin 2014. Au programme, Baptiste Herbin quartet

(featuring André Ceccarelli), Christophe Laborde quartet (featuring Giovanni Mirabassi), Anne Quillier sextet, Asix quintet, EBop quartet, Djamano, Akoda



quintet, Thomas Mayeras trio, Cadijo Vagabond Blues Project, Jazzméléon Trafic, Mil&Zime Jazz sextet, le Big Band du collège de Monségur, les ateliers jazz du conservatoire de Bordeaux, l'atelier Jazz de l'Art de la Fugue, le tremplin jazz Scène Emergente.

Le festival aura lieu à Cénac le vendredi 6 et le samedi 7 juin, et à Quinsac et Latresne le dimanche 8 juin.

Renseignements et réservations : Cathy Commarmond 05.57.97.14.70 [cenac.33.culture@wanadoo.fr](mailto:cenac.33.culture@wanadoo.fr)

### Inscription rentrée scolaire 2014

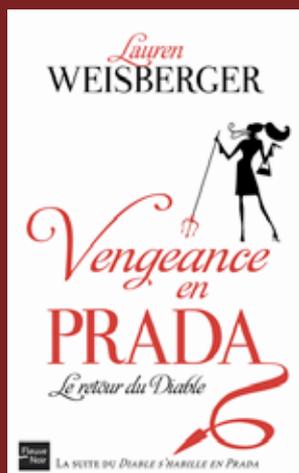
Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2014 peuvent être faites dès janvier auprès de la directrice de l'école (05.57.97.14.76). En effet, le risque de fermeture d'une classe n'est pas à écarter, et les services académiques ne prendront en compte que les effectifs dûment inscrits pour établir la carte scolaire.

### Ludothèque La Coccinelle

Une antenne de la ludothèque de Camblanes-et-Meynac ouvrira dès janvier 2014 dans le local précédemment occupé par le Sivom et le service culture de la Mairie, juste à côté de la bibliothèque. Les horaires d'ouverture seront disponibles sur le site de la mairie de Cénac. [www.mairiedecenac33.com](http://www.mairiedecenac33.com)

## Bibliothèque

### La vengeance en prada - Le retour du diable de Lauren Weisberger



Cela fait dix ans qu'Andrea Sachs a démissionné du magazine Runway, dix ans qu'elle a plaqué Miranda Priestly et ce job d'assistante pour lequel "des milliers de filles se damneraient". La papesse de la mode et ses satanées exigences ont eu raison de sa détermination. Depuis, Andy et Emily, son ex-collègue et ancienne ennemie jurée, ont joint leurs forces pour fonder un magazine de mariage haut de gamme, The Plunge, devenu la référence incontournable.

Eh oui, la roue tourne ! Andy a tout juste 30 ans, elle a du succès et elle est sur le point de se marier. Ses années de calvaire lui paraissent loin désormais, bien qu'elle fasse toujours attention de se tenir à distance de Miranda. Seulement, cette dernière sait reconnaître une opportunité quand elle en voit une et The Plunge lui fait envie. Autant dire qu'elle ne va pas manquer de se rappeler à leur bon souvenir...

Le diable est de retour, plus infernal que jamais !

Horaires de la bibliothèque : mardi : 16h00 - 18h00 / mercredi : 16h30 - 18h30 / vendredi : 16h30 - 18h30 et le samedi : 10h30 - 12h30 . Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte uniquement le mercredi et le samedi. Accueil "Ptit bout lit tout" le mardi de 09h15 à 10h30. Renseignement : 05.57.97.14.73 ou [bibliocenac.33@wanadoo.fr](mailto:bibliocenac.33@wanadoo.fr)

# Actualités

## Événements, social, travaux...

### Repas à domicile

Portage des repas à domicile : une étude a été menée par la commission en charge de la restauration afin d'envisager le respect des normes d'hygiène et de sécurité dans la livraison des repas à domicile assurée par les services municipaux. Mr Pointet informe le Conseil qu'à compter du 1er décembre, une commande spécifique sera passée auprès de la société Aquitaine de Restauration qui assure déjà la restauration scolaire, afin de lui confier la livraison des repas à domicile. Le prix du repas demeure inchangé à 4,31€.

### Vente terrain

Vente de la parcelle AH 666 (terrain Jean Robert) : la promesse de vente à la société Lasserre promotions a été signée le 22 novembre 2013. Préalablement, un entretien entre les parties a permis de définir les termes de la vente conditionnelle, soumise à des conditions

suspensives au profit du vendeur et de l'acquéreur garantissant la sécurité de l'opération, à savoir :

- > Respect du nombre de constructions.
- > Obtention d'une garantie d'achèvement des travaux.
- > Signature de l'acte authentique le 30 juin 2014.

Cette opération, qui vise à permettre à des primo accédants de devenir propriétaire à Cénac, a donc été initiée par le Conseil municipal actuel mais sera concrétisée par l'équipe municipale suivante.

### Plan de Prévention du Bruit

Plan de Prévention du Bruit : Ainsi qu'il en a été décidé lors d'une récente réunion de travail, un acte d'engagement relatif à la réalisation d'une cartographie du bruit a été signé avec le bureau d'études Synacoustique qui fera un diagnostic précis sur l'ensemble de la commune. Cette étude est réalisée dans le cadre

d'un groupement de commandes avec les communes de Latresne, Camblanes-et-Meynac et Quinsac.

Le coût est de 4664,40 € TTC par commune.

### Repas des Anciens

Organisé par la municipalité et son Centre Communal d'Action Social, le repas des anciens s'est déroulé dimanche 3 février à la salle culturelle, dans la bonne humeur et une ambiance endiablée.



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE VOTER

La loi du 17 mai 2013 a modifié les règles d'organisation des élections municipales et communautaires qui se dérouleront les **23 et 30 mars 2014**.

#### Le mode de scrutin change

> Les conseillers municipaux seront désormais élus au "scrutin de liste à 2 tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire".

> Avec ce mode de scrutin, les listes seront "bloquées" :  
- elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir,

- **vous ne pourrez plus ni rayer ni ajouter de candidats, auquel cas, votre bulletin serait nul.**

> Les noms des candidats et le nombre de conseillers à élire seront affichés dans le bureau de vote.

#### Votre bulletin de vote : des listes complètes

> Les listes doivent respecter la parité en intercalant un homme et une femme.

> Les bulletins de vote comprendront deux listes :

- à gauche, les candidats aux élections municipales,
- à droite, les candidats aux élections communautaires.

#### Attention aux bulletins nuls !

Votre bulletin sera considéré comme nul si :

- > votre enveloppe ne contient aucun bulletin,
- > votre enveloppe contient plusieurs bulletins différents,
- > si votre bulletin comporte la moindre mention ajoutée : ratures, noms rayés ou ajoutés, inscriptions diverse...

#### Élection des conseillers communautaires

> Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune à la communauté de communes.

> Ils doivent obligatoirement être conseillers municipaux.

> Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps par les citoyens. La durée de leurs mandats est de 6 ans.

**À Cénac, la liste est constituée de 19 conseillers. Les deux bureaux de vote, situés auparavant à l'école et à la mairie, seront rassemblés à la salle culturelle. Pour obtenir des informations complémentaires sur le déroulement des élections, contactez la mairie au **05.56.97.14.70****